

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans le communiqué.

**BCE présente ses résultats du T4 et de 2013, annonce
ses perspectives financières pour 2014
Augmentation de 6,0 % du dividende sur les actions ordinaires,
qui passe à 2,47 \$ par année**

- **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de BCE au T4 de 495 millions \$; bénéfice net ajusté de 540 millions \$, en hausse de 16,4 %; bénéfice net par action ajusté de 0,70 \$, en hausse de 16,7 %**
- **Forte hausse de 11,4 % des flux de trésorerie disponibles au T4, à 674 millions \$**
- **Croissance à deux chiffres du BAIIA des secteurs Services sans fil et Média de 10,4 % et de 33,7 %, respectivement, entraînant une augmentation de 7,0 % du BAIIA total de Bell**
- **Croissance positive du BAIIA des Services sur fil de Bell ce trimestre du fait de la croissance plus forte des produits tirés des services résidentiels sur fil et de l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance financière de Bell Marchés Affaires**
- **Ajouts nets élevés au T4 des services postpayés dans le sans-fil de 119 520; hausse de 2,1 % du PMU combiné pour les services sans fil reflétant l'utilisation accrue des services de données attribuable à la croissance constante de l'adoption des téléphones intelligents; réduction importante des tarifs d'itinérance mobile pour les consommateurs**
- **Bell Télé Fibe maintient son élan avec des ajouts nets de 60 301, en hausse de 25,0 %, la zone de couverture du service rejoignant plus de 4,3 millions de foyers; augmentation de plus du double pour les activations nettes d'abonnés d'Internet haute vitesse, à 15 690; amélioration de 27,3 % d'un exercice à l'autre des pertes d'abonnés des services résidentiels d'accès local au réseau**
- **Tous les objectifs de l'orientation financière pour 2013 ont été atteints**

MONTRÉAL, le 6 février 2014 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats de BCE et de Bell pour le quatrième trimestre (T4) de 2013 ainsi que les résultats annuels, en plus d'annoncer son orientation financière pour 2014 et une majoration de 0,14 \$ par action du dividende annuel par action ordinaire, qui est porté à 2,47 \$.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2013	T4 2012	% de variation	2013	2012	% de variation
Bell (i)						
Produits opérationnels	4 813	4 577	5,2 %	18 109	17 645	2,6 %
BAIIA ¹	1 693	1 582	7,0 %	6 817	6 596	3,4 %
BCE						
Produits opérationnels	5 382	5 161	4,3 %	20 400	19 978	2,1 %
BAIIA	1 998	1 896	5,4 %	8 089	7 888	2,5 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	495	666	(25,7) %	1 975	2 456	(19,6) %
BPA	0,64	0,86	(25,6) %	2,55	3,17	(19,6) %
BPA ajusté ²	0,70	0,60	16,7 %	2,99	2,96	1,0 %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 838	863	113,0 %	6 476	5 560	16,5 %
Flux de trésorerie disponibles ³	674	605	11,4 %	2 571	2 428	5,9 %

(i) Bell comprend les secteurs Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média.

« La stratégie de Bell consistant à investir massivement dans l'infrastructure de communications de prochaine génération du Canada porte ses fruits pour nos clients et actionnaires. Tous les secteurs d'activité de Bell maintiennent leur élan, en particulier les services de croissance que sont les services sans fil, de médias, de télé et Internet », affirme George Cope, président et chef de la direction de Bell Canada et de BCE Inc. « Nous avons connu une bonne performance au chapitre des ajouts d'utilisateurs de téléphones intelligents et des données opérationnelles dans le sans-fil, une croissance continue au chapitre des services Télé Fibe et Internet Fibe et, pour Bell Média, une solide croissance des données financières et au premier rang des cotes d'écoute. Simultanément, nous avons réduit nos pertes dans les services traditionnels résidentiels et d'affaires offerts par lignes terrestres, ce qui a contribué à l'évolution positive des produits des activités ordinaires et du BAIIA des Services sur fil de Bell, et nous avons continué de réduire les coûts opérationnels. Notre stratégie d'investissement dans les services de croissance, alliée aux efforts intensifs de l'équipe de Bell dans un marché concurrentiel, se traduit par des augmentations importantes au chapitre de la croissance des produits des activités ordinaires, du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles. »

Bell concentre ses efforts sur un objectif clair, celui d'être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de six impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle.

« Nous avons connu un autre exercice financier fructueux, avec une solide croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA, ce qui a généré une augmentation au chapitre des flux de trésorerie disponibles et du bénéfice ajusté. Notre solide bilan s'appuie sur de bonnes cotes de solvabilité, une situation de trésorerie favorable et une amélioration importante de la situation de capitalisation du régime de retraite à prestations définies de Bell Canada », affirme Siim Vanaselja, chef des affaires financières de Bell Canada et de BCE. « Notre orientation financière pour 2014 reflète la persistance de la forte impulsion opérationnelle dans nos activités principales, la transformation en cours de la composition des produits des activités ordinaires et du BAIIA, de moins en moins orientée vers les services voix, et nos achats de biens et de services libellés en dollars américains qui sont entièrement couverts à des taux proches de la parité. Notre solide position financière et la croissance prévue des flux de trésorerie disponibles pour 2014, nous donnent une marge de manœuvre financière considérable pour mener à bien notre stratégie de croissance du dividende, tout en intensifiant notre investissement dans la croissance de notre entreprise. »

HAUSSE DU DIVIDENDE

L'annonce d'aujourd'hui sur le dividende représente la dixième augmentation du dividende annuel par action ordinaire de BCE, soit une augmentation de 69 %, au cours des cinq dernières années. Le dividende annualisé par action ordinaire de BCE augmentera de 6,0 %, ou 14 cents par action, passant de 2,33 \$ à 2,47 \$; cette augmentation s'appliquera au dividende du T1 2014 de BCE, payable le 15 avril 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mars 2014. Cette augmentation maintient notre ratio de distribution au milieu de la fourchette de 65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles établie dans la politique. Cette décision de majorer le dividende pour 2014 s'appuie sur la génération de flux de trésorerie disponibles prévus plus importants et sur des perspectives commerciales positives pour 2014.

RÉSULTATS DE BCE

BCE a déclaré un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au T4 2013 de 495 millions \$, ou 0,64 \$ par action, comparativement à 666 millions \$, ou 0,86 \$ par action, au T4 2012. La diminution du bénéfice net d'un exercice à l'autre est attribuable au profit sans effet de trésorerie comptabilisé au T4 2012 à la suite du transfert de spectre d'Inukshuk à ses partenaires. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 540 millions \$, une hausse de 16,4 %, et le bénéfice par action ajusté (BPA ajusté) a augmenté de 16,7 % pour passer de 0,60 \$ à 0,70 \$, ce qui reflète principalement l'augmentation du BAIIA de Bell.

Pour 2013, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 1 975 millions \$, ou 2,55 \$ par action, en baisse comparativement à 2 456 millions \$, ou 3,17 \$ par action, en 2012. La diminution d'un exercice à l'autre est imputable à l'obligation au titre des avantages tangibles de 230 millions \$ dont le paiement a été imposé à Bell par le CRTC dans le cadre de l'acquisition d'Astral qui a été conclue au T3 2013, à la valeur plus élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines en 2012, ainsi qu'au profit sans effet de trésorerie susmentionné comptabilisé à la suite du transfert de spectre d'Inukshuk à ses partenaires. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 2 317 millions \$ et le BPA ajusté de 2,99 \$ ont augmenté de 1,0 % par rapport à 2012, ce qui reflète la portée concrète de l'augmentation du BAIIA des Services sans fil de Bell et de Bell Média.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de BCE se sont élevés à 1 838 millions \$, comparativement à 863 millions \$ au T4 de l'exercice 2012. Ce résultat s'explique principalement par la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, attribuable à la cotisation volontaire de 750 millions \$ au régime de retraite à prestations définies faite en 2012. Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 674 millions \$, en hausse de 11,4 % contre 605 millions \$ l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la hausse du BAIIA et à l'augmentation du fonds de roulement. De même, pour l'ensemble de l'exercice 2013, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté de 16,5 % pour s'établir à 6 476 millions \$ et les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 5,9 % pour se chiffrer à 2 571 millions \$.

À la fin du T4 2013, BCE (Bell et Bell Aliant) comptait au total : 7 925 032 clients du sans-fil, soit une hausse de 1,3 % par rapport au T4 2012; 2 489 248 abonnés des services de télé (ce qui inclut les 657 513 abonnés du service de télé IP reflétant l'ajout de 75 120 nouveaux abonnés nets du service de télé IP au T4 2013), soit une augmentation de 7,7 %; 3 136 636 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,0 %; et 7 595 569 abonnés des SAR, soit une diminution de 6,6 %.

RÉSULTATS DE BELL

Les produits opérationnels de Bell ont augmenté de 5,2 % pour s'établir à 4 813 millions \$ au T4 2013, soutenus par la croissance régulière des produits tirés des services sans fil, la croissance positive des produits tirés des services résidentiels sur fil du fait que l'expansion des services de télé et Internet a été plus forte que les diminutions au chapitre des services voix traditionnels, et la contribution d'Astral aux résultats de Bell Média.

Le BAIIA de Bell s'est élevé à 1 693 millions \$ au T4, en hausse de 7,0 %, ce qui reflète la forte croissance à deux chiffres du BAIIA de 10,4 % pour les Services sans fil de Bell et de 33,7 % pour Bell Média. En particulier, nous avons généré une croissance positive du BAIIA de 0,3 % dans les Services sur fil de Bell ce trimestre, avec une amélioration d'un exercice à l'autre de 41 000 du nombre total des pertes d'abonnés nettes des services résidentiels sur fil de Bell, une hausse du PMU par foyer et une réduction des coûts opérationnels. L'augmentation du BAIIA dans tous les secteurs de Bell a contribué à une amélioration de 0,6 point de pourcentage de la marge consolidée du BAIIA de Bell, qui s'est élevée à 35,2 %.

Pour 2013, conformément aux objectifs de l'orientation pour l'exercice, les produits opérationnels et le BAIIA de Bell ont augmenté de 2,6 % et de 3,4 %, respectivement, pour s'établir à 18 109 millions \$ et à 6 817 millions \$. Les produits opérationnels et le BAIIA de Bell de 2013 reflètent la contribution d'Astral aux produits des activités ordinaires et au BAIIA de Bell Média après son intégration dans Bell Média le 5 juillet 2013.

Bell a investi 992 millions \$ en nouveau capital au T4 2013, ce qui porte les dépenses d'investissement totales à 3 001 millions \$ en 2013, une hausse de 2,7 % par rapport à 2012. Ces investissements reflètent la poursuite du déploiement de la fibre à large bande dans des domiciles, des quartiers et des entreprises au Québec et en Ontario, ce qui soutient l'expansion rapide du service Télé Fibe, la poursuite du lancement du service mobile 4G LTE dans des marchés partout au Canada, les dépenses accrues visant la capacité du réseau afin de satisfaire à la demande croissante pour les services Internet et les services de données mobiles, l'amélioration des systèmes de service à la clientèle ainsi que l'ajout de nouveaux magasins Bell et La Source partout au Canada.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE BELL PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les produits opérationnels des Services sans fil de Bell ont augmenté de 3,2 % pour s'établir à 1 505 millions \$ au T4 2013 tandis que les produits tirés des services ont enregistré une hausse de 3,7 % pour s'établir à 1 359 millions \$ et le BAIIA, une hausse de 10,4 % pour s'établir à 529 millions \$. Ces résultats reflètent la progression du nombre d'abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent acquis en 2013, ainsi que la croissance du PMU combiné découlant des produits plus élevés tirés des services de données.

Les produits tirés des services de données sans fil ont augmenté de 15,2 % en raison de l'utilisation plus intensive correspondant à l'adoption croissante des téléphones intelligents par les clients et de la consommation croissante des services de données sur notre réseau 4G LTE, qui stimulent la croissance des services sans fil, Internet, de vidéo en continu et de données, comme le service Télé Mobile de Bell. Au T4, Bell a également continué de réduire les tarifs de l'itinérance mobile pour les consommateurs canadiens qui voyagent vers des destinations internationales populaires.

Le BAIIA des Services sans fil de Bell a augmenté de 10,4 % pour s'établir à 529 millions \$, entraînant une progression de 2,4 points de pourcentage de la marge du BAIIA liée aux

services, qui s'est établie à 38,9 %, profitant également de la diminution de 0,3 % des coûts opérationnels grâce à la gestion serrée des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés des services postpayés et à la fidélisation de la clientèle.

Pour l'ensemble de l'exercice 2013, les produits opérationnels des Services sans fil de Bell ont augmenté de 4,7 % pour s'établir à 5 849 millions \$, dans le sillage de la croissance des produits tirés des services postpayés de 6,7 % et de la croissance des services de données de 19,4 %. Le BAIIA a augmenté de 10,6 % pour atteindre 2 340 millions \$ dans la foulée de la hausse de la marge liée aux services de 2,0 points de pourcentage, s'établissant à 43,6 %, notre meilleur résultat à ce chapitre depuis 2009.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au T4 ont totalisé 119 520, comparativement à 143 834 au T4 2012. Ce chiffre reflète une diminution de 6,7 % des activations brutes des services postpayés attribuable au niveau élevé d'intensité de la concurrence pendant la période des fêtes ainsi qu'au nombre moindre de rabais sur les combinés et à la majoration des prix des forfaits pour les nouveaux contrats de deux ans, décrétée à la suite de la mise en œuvre du nouveau code de conduite fédéral sur les services sans fil, ce qui a eu une incidence sur les acquisitions d'abonnés d'un exercice à l'autre.
- Les utilisateurs de téléphones intelligents représentaient 73 % du total des abonnés des services postpayés à la fin de 2013, comparativement à 62 % à l'exercice précédent. La clientèle d'abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 6 677 692 abonnés à la fin de l'exercice, une augmentation de 3,9 %. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,3 %, pour s'établir à 7 778 334 abonnés. Avec prise d'effet au T4 2013 et de manière prospective, tous les abonnements aux communications intermachines ont été exclus des mesures fondées sur le nombre d'abonnés.
- Le taux de désabonnement des services postpayés a connu une amélioration en s'établissant à 1,29 %, comparativement à 1,35 %, ce qui reflète l'accroissement de l'investissement dans le service à la clientèle et la fidélisation des abonnés.
- Le PMU combiné a augmenté de 2,1 % ce trimestre pour s'établir à 57,92 \$, ce qui représente un seizième trimestre consécutif d'amélioration d'un exercice à l'autre. Cette croissance découle principalement de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés dans notre clientèle d'abonnés du sans-fil et de la consommation croissante des services de données correspondant à l'adoption grandissante des téléphones intelligents et à l'utilisation plus intensive des services de données mobiles sur nos réseaux à large bande sans fil 4G de premier plan. Pour l'ensemble de l'exercice 2013, le PMU combiné a augmenté de 2,6 % pour s'établir à 57,25 \$.
- Le coût d'acquisition a diminué de 2,5 % ce trimestre pour se chiffrer à 468 \$ par abonné, ce qui reflète surtout la diminution des rabais moyens sur les combinés. Pour 2013, le coût d'acquisition par activation brute est demeuré relativement stable, à 421 \$, comparativement à 416 \$ en 2012.
- Les coûts de fidélisation de la clientèle en pourcentage des produits tirés des services ont augmenté à 12,4 % au T4 2013, comparativement à 12,1 % au T4 2012, en raison du nombre plus élevé de mises à niveau hâtives des combinés, d'un exercice à l'autre, et du fait que nous avons aligné nos offres à l'égard des combinés sur celles, plus généreuses,

de nos concurrents. Conformément à notre plan, les coûts de fidélisation de la clientèle de 2013 se sont élevés à 10,3 % du total des produits tirés des services sans fil.

- Réagissant aux demandes des clients, Bell a continué de réduire le coût de l'itinérance mobile dans les pays où les Canadiens voyagent le plus. Faisant suite aux importantes réductions des tarifs d'itinérance pour les consommateurs aux États-Unis en septembre, au T4, Bell a réduit les tarifs pour les services données, textos et appels en itinérance pour les Bermudes, les destinations soleil des Antilles et les principales destinations mondiales des voyageurs canadiens, notamment l'Europe, le Mexique, la Chine, la Turquie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Bell continue de collaborer avec des entreprises internationales de télécommunications en vue de réduire le coût de l'itinérance mobile internationale pour les consommateurs canadiens.
- Les abonnés du service Télé Mobile de Bell ont franchi le cap du 1,2 million à la fin de 2013, en hausse de 66 % par rapport à l'exercice précédent. Ce service offre un accès mobile à plus de 40 chaînes de sports, d'actualités, de divertissement et de télé pour enfants. En outre, l'application Télé Mobile permet aux abonnés d'accéder à plus de 70 autres chaînes en direct et sur demande par réseau Wi-Fi à partir de leur téléphone intelligent ou de leur tablette.
- Bell a continué d'étoffer sa gamme de téléphones intelligents numéro un dans l'industrie, en offrant les appareils BlackBerry Z30, Google Nexus 5, Samsung Galaxy Note 3, Samsung Galaxy S4 Mini, Sony Xperia Ultra et Sony Xperia Z1.
- Bell offre aux abonnés un accès au plus vaste réseau mobile 4G LTE du Canada, qui couvre actuellement 80 % de la population canadienne, complété par la couverture du réseau 4G HSPA+ rejoignant plus de 98 % de la population.

Services sur fil de Bell

L'augmentation des produits tirés de nos services de télé et Internet, alimentée par la croissance du nombre d'abonnés à Télé Fibe et la hausse du PMU, s'ajoutant à la forte croissance des services de connectivité IP et des services professionnels, a freiné la diminution des produits tirés des Services sur fil ce trimestre.

Les produits opérationnels des Services sur fil de Bell sont essentiellement inchangés par rapport au T4 2012, en baisse de 0,3 % pour s'établir à 2 601 millions \$ au T4 2013. Les Services résidentiels de Bell ont généré une croissance des produits de 3,1 %, tandis que le rythme de diminution des produits de Bell Marchés Affaires a ralenti d'un exercice à l'autre. Les Services sur fil de Bell ont également généré une croissance positive du BAIIA ce trimestre, lequel a augmenté de 0,3 % pour s'établir à 934 millions \$, et la marge a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 35,9 %, soutenue par la diminution de 10 millions \$ des coûts opérationnels d'un exercice à l'autre.

Pour l'ensemble de l'exercice 2013, les produits opérationnels des Services sur fil ont diminué de 1,2 %, s'établissant à 10 097 millions \$, tandis que les coûts opérationnels ont été stables par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une diminution de 3,2 % du BAIIA des Services sur fil, qui s'établit à 3 794 millions \$. La marge du BAIIA des Services sur fil s'est chiffrée à 37,6 %, en baisse de 0,8 point de pourcentage, contre 38,4 % en 2012, du fait des coûts d'acquisition accrus que nous avons subis en raison du nombre considérablement plus élevé de nouvelles activations d'abonnés des services Télé Fibe et Internet en 2013 par rapport à l'exercice précédent, et du coût accru des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (charge de retraite).

- Le service Bell Télé Fibe a ajouté 60 301 nouveaux abonnés nets, en hausse de 25,0 %, comparativement à 48 234 au T4 2012. Les acquisitions d'abonnés du service Télé Fibe ont continué de s'accélérer, d'un exercice à l'autre, avec l'expansion continue de la zone de couverture du service Fibe et avec les fonctions enrichies, notamment le récepteur sans fil de Télé Fibe et l'application Télécommande Fibe. À la fin de 2013, les abonnés du service Bell Télé Fibe totalisaient 479 430, soit près du double des 248 298 abonnés enregistrés à la fin de 2012.
- La zone de couverture du service Télé Fibe rejoignait plus de 4,3 millions de foyers à la fin de 2013, par rapport à environ 3,3 millions à la fin de 2012.
- Les pertes totales d'abonnés du service Bell Télé Satellite ont diminué de 16,9 % ce trimestre, s'établissant à 24 112, ce qui reflète la diminution du taux de désabonnement entraînée par l'alignement sur les prix des offres concurrentielles, les améliorations apportées aux produits et le ralentissement de la migration des abonnés vers le service Télé Fibe.
- Les ajouts nets combinés d'abonnés des services Télé Fibe et Télé Satellite ont augmenté de 88,3 %, s'établissant à 36 189 par rapport à 19 218 au T4 2012. Le nombre d'abonnés de Bell Télé a totalisé 2 278 433 à la fin de 2013, une augmentation d'un exercice à l'autre de 5,7 %.
- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse de Bell se sont élevés à 15 690 au T4 2013, soit plus du double des 7 269 abonnés ajoutés au T4 2012. L'amélioration d'un exercice à l'autre reflète l'augmentation des ventes complémentaires de services Internet sur les forfaits incluant le service Télé Fibe et l'augmentation des vitesses de transmission rendue possible par l'expansion continue du réseau de fibre à large bande, qui a contribué à la diminution du taux de désabonnement des clients résidentiels. Bell comptait 2 184 543 abonnés d'Internet haute vitesse à la fin de 2013, soit une hausse de 2,7 % par rapport à 2012.
- Les produits tirés des services de données sur fil se sont établis à 1 513 millions \$ ce trimestre, en hausse de 4,1 %, soutenus par la forte croissance des services résidentiels et l'amélioration de la performance de Bell Marchés Affaires d'un exercice à l'autre. Les produits tirés des services de données sur fil résidentiels ont augmenté de 9,2 % au T4 2013 dans la foulée de la forte hausse des produits tirés des services de télé et Internet, tandis que la forte croissance des produits tirés des services de connectivité IP, de 6,1 %, et la progression des dépenses de nos moyennes et grandes entreprises clientes pour des services d'affaires professionnels ont soutenu l'amélioration des résultats de l'unité Marchés Affaires par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels au T4 2013 ont diminué de 27,3 %, ou 63 281, comparativement à celles de 87 029 à l'exercice précédent, grâce à l'effet marqué des forfaits de services Télé Fibe. Les pertes d'abonnés d'affaires des SAR ont également diminué, de 11,4 %, ou 32 478, par rapport à 36 641 au T4 2012, dans la foulée de la demande accrue pour des nouvelles installations dans nos marchés des petites entreprises et de gros et de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés dans nos marchés de masse, des moyennes entreprises et de gros. La clientèle totale des SAR à la fin de 2013 était de 5 242 249, soit une diminution de 7,1 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la vive concurrence que continuent d'exercer les câblodistributeurs et à l'augmentation de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.

- Concordant avec la diminution d'un exercice à l'autre des pertes nettes au chapitre des SAR, le rythme de diminution des produits tirés des services locaux et d'accès a ralenti pour s'établir à 6,6 % au T4 2013, soit à 606 millions \$.
- Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 10,5 % pour s'établir à 171 millions \$. Cette diminution reflète la baisse des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires en raison des pertes d'abonnés des SAR et du phénomène de substitution technologique, des pressions continues sur les prix et des ventes moindres de minutes de conversations interurbaines globales.

Bell Média

Les produits opérationnels de Bell Média sont en hausse de 38,9 % au T4 2013, s'établissant à 821 millions \$, tandis que le BAIIA a augmenté de 33,7 % pour s'établir à 230 millions \$. Ces augmentations reflètent l'augmentation des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement découlant de l'acquisition d'Astral, conclue le 5 juillet 2013, ainsi que la majoration planifiée des tarifs de la télé spécialisée imposés aux distributeurs de radiodiffusion pour le contenu et la programmation de Bell Média. Pour l'ensemble de l'exercice 2013, les produits opérationnels et le BAIIA ont augmenté de 17,1 % et de 21,7 %, respectivement, s'établissant à 2 557 millions \$ et à 683 millions \$.

- Bell Média a maintenu sa position de chef de file avec un vaste auditoire pour toutes ses propriétés de télé traditionnelle et spécialisée. À la fin de la saison d'automne, CTV comptait 12 des 20 émissions les plus écoutées par les téléspectateurs à l'échelle nationale dans toutes les catégories démographiques, et 4 des 5 émissions les plus écoutées par les téléspectateurs. Dans les heures de grande écoute, la cote d'écoute moyenne de CTV était de 55 % supérieure à celle de son plus proche concurrent en télé traditionnelle.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée, Bell Média a rejoint 87 % des téléspectateurs de télé spécialisée et payante anglophone d'une semaine moyenne au T4 2013, avec en tête TSN, dont l'auditoire moyen a connu une hausse grâce à la programmation du hockey; Discovery, l'une des chaînes spécialisées dans le divertissement les plus populaires au Canada; Space, la chaîne de télé spécialisée la plus prometteuse pour ce qui est de la croissance de l'auditoire féminin dans la tranche des 25 à 54 ans; et The Movie Network, la figure de proue parmi les services de télé payante aux heures de grande écoute au Canada.
- Bell Média maintient sa position de chef de file au Québec avec ses propriétés de télé spécialisée rejoignant plus de 85 % des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne au T4 2013, avec en tête RDS, la chaîne spécialisée francophone la plus populaire, Canal D, la première parmi toutes les chaînes de télé spécialisée dans le divertissement francophones chez les adultes de 25 à 42 ans, et Canal Vie, avec le plus important auditoire cumulé moyen hebdomadaire dans le marché de la télé spécialisée francophone visant les femmes de 25 à 54 ans.
- Bell Média est première parmi toutes les propriétés en ligne de réseaux de diffusion et vidéo de diffusion au Canada, et septième parmi toutes les propriétés en ligne au Canada, avec des moyennes mensuelles de plus de 12,2 millions de visiteurs uniques, de 451 millions de pages consultées et de 114 millions de vidéos regardées.

- Bell Média a également maintenu sa position de chef de file dans la radio, rejoignant 1 Canadien sur 2 à l'écoute en moyenne 6,4 heures par semaine. Bell Média était le premier radiodiffuseur au Québec, avec 25 stations rejoignant plus de 5,7 millions d'auditeurs.
- Même si Bell n'a pas réussi à faire reconduire le contrat visant ses droits de diffusion nationale de la Ligue nationale de hockey (LNH), qui expire à la saison 2013-2014 de la LNH, les réseaux des sports de Bell Média ainsi que le réseau anglophone TSN et le réseau francophone RDS demeureront des joueurs importants dans la couverture du hockey professionnel dans les deux langues officielles. En plus des droits de diffusion à long terme pour les matchs des Maple Leafs de Toronto (TSN et TSN Radio 1050), des Jets de Winnipeg (TSN et TSN Radio 1290) et des Canucks de Vancouver (TEAM 1040), Bell Média a récemment conclu des ententes de diffusion à long terme avec deux autres équipes canadiennes de la LNH, qui prennent effet avec la saison 2014-2015 de la LNH :
 - En décembre, RDS et Les Canadiens de Montréal ont annoncé une nouvelle entente de 12 ans sur les droits de diffusion régionale aux termes de laquelle RDS demeurera le diffuseur officiel des Canadiens jusqu'à la saison 2025-2026. L'entente vise les droits de diffusion pour 60 matchs de la saison régulière et les matchs additionnels d'avant-saison chaque année, et Bell conserve également les droits de dénomination du légendaire Centre Bell jusqu'en 2028.
 - En janvier, TSN et RDS ont annoncé une nouvelle entente de 12 ans sur les droits de diffusion régionale et les commandites d'entreprise avec les Sénateurs d'Ottawa jusqu'à la saison 2025-2026. Ce partenariat de 12 ans comprend les droits régionaux de télédiffusion en anglais pour TSN (minimum de 52 matchs de la saison régulière et d'avant-saison), les droits régionaux en français pour RDS (minimum de 40 matchs de la saison régulière et d'avant-saison) et les droits régionaux de radiodiffusion en anglais et en français pour tous les matchs. L'entente a aussi pour effet de renforcer la commandite d'entreprise exclusive de Bell en télécommunications pour les Sénateurs, notamment par des initiatives au sein de la communauté, par les commandites d'amphithéâtre et de marque ainsi que par la vente au détail par l'entremise de La Source.
- Bell Média et la National Football League (NFL) ont conclu une prolongation de plusieurs années de leur partenariat qui permettra la diffusion de davantage de matchs de la NFL sur un plus grand nombre de chaînes et de plateformes de Bell Média que jamais. Pour la première fois, tous les matchs du dimanche après-midi seront diffusés sur CTV et TSN. À l'automne 2014, Bell Média deviendra le titulaire des droits pour le football de la NFL au Canada pour tous les matchs de la saison régulière du dimanche après-midi et du dimanche soir, tous les matchs de la saison régulière du lundi soir, tous les matchs des séries éliminatoires ainsi que le Super Bowl. En outre, pour la première fois, la nouvelle entente donne à Bell Média les droits pour les médias numériques; les amateurs canadiens seront désormais en mesure de regarder des matchs et du contenu de la NFL sur les plateformes de La Télé Partout de Bell Média, y compris CTV GO et TSN GO.
- Bell Média a conclu la prolongation sur plusieurs années de son partenariat avec les Whitecaps FC de Vancouver; TSN devient ainsi le diffuseur officiel des Whitecaps FC dès 2014 et obtient les droits d'apposer la marque Bell sur les maillots et l'équipement officiels de l'équipe.

Bell Aliant

Les produits des activités ordinaires de Bell Aliant ont diminué de 0,9 % pour s'établir à 688 millions \$ au T4 2013, la croissance enregistrée dans les services Internet et de télé ayant été contrebalancée par la baisse continue des produits tirés des services locaux et d'accès ainsi que des services interurbains traditionnels. Le BAIIA de Bell Aliant a diminué de 2,9 % pour s'établir à 305 millions \$ ce trimestre, par suite de la diminution des produits des activités ordinaires et de l'augmentation des coûts opérationnels découlant principalement de la croissance de ses services FibreOP. De même, pour l'ensemble de l'exercice 2013, les produits des activités ordinaires et le BAIIA de Bell Aliant ont diminué de 0,1 % et de 1,5 %, respectivement, pour s'établir à 2 759 millions \$ et à 1 272 millions \$.

INTERVENTION DE BELL À LA SUITE DU PIRATAGE CHEZ UN TIERS FOURNISSEUR

Le dimanche 2 février, Bell a annoncé que 22 421 noms d'utilisateur et mots de passe, ainsi que cinq numéros de carte de crédit valides de petites entreprises clientes de Bell, ont été publiés sur Internet au cours de cette fin de semaine. Ces données ont été dérobées à la suite d'une introduction illégale dans le système informatique d'un tiers fournisseur d'Ottawa. Conformément à ses politiques rigoureuses en matière de sécurité et de protection de la vie privée, Bell a désactivé tous les mots de passe en cause, a communiqué avec les clients touchés et a informé les fournisseurs des cartes de crédit concernés. Bell poursuit son enquête en collaboration avec le fournisseur, les autorités policières et les responsables gouvernementaux de la sécurité. Le réseau et les systèmes TI de Bell n'ont pas été touchés. Cet incident n'affecte pas les clients des services résidentiels et mobiles, ni les grandes entreprises clientes de Bell.

MISE À JOUR SUR LES DESSAISISSEMENTS CHEZ ASTRAL

Le 28 novembre 2013, Bell a annoncé la conclusion d'une entente avec DHX Media Ltd. (DHX) à l'égard de la vente proposée de ses services de télévision Family Channel, Disney XD, Disney Junior (en anglais) et Disney Junior (en français). En outre, le 3 décembre 2013, Bell a annoncé la vente de ses deux propriétés de télé musicales en français, MusiquePlus et MusiMax, à Groupe V Médias, propriétaire de V Interactions. Avec ces annonces, Bell a conclu des ententes avec des acheteurs visant toutes les propriétés dont le Bureau de la concurrence et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) l'obligeaient à se départir dans le cadre de l'acquisition d'Astral, afin de se conformer à la politique du CRTC concernant la propriété commune.

En janvier 2014, nous avons réalisé la vente de six services de télé et de deux stations de radio de Bell Média à Corus Entertainment Inc. (Corus) pour un produit total de 400,6 millions \$, ainsi que de trois stations de radio à Jim Pattison Broadcast Group Limited Partnership. La réalisation du reste des dessaisissements de certains actifs de télé et radio de Bell Média, comprenant les ventes proposées à Newcap Inc., la filiale en propriété exclusive de Newfoundland Capital Corporation, à DHX et à Groupe V Médias, demeure assujettie à l'approbation du CRTC. Ces ventes devraient être conclues au premier semestre de 2014.

LA JOURNÉE BELL CAUSE POUR LA CAUSE 2014

La Journée Bell Cause pour la cause 2014 a été un immense succès : les Canadiens se sont joints à la conversation sur la santé mentale avec 109 451 718 appels sans fil et appels interurbains passés, tweets transmis et messages partagés sur Facebook, le 28 janvier, lors de notre quatrième journée Bell Cause pour la cause. Comme Bell verse 5 ¢ à des programmes consacrés à la santé mentale pour chaque message envoyé, et que l'entreprise a annoncé un investissement additionnel de 5 472 585,90 \$ en santé mentale au Canada, la contribution totale de Bell pour la cause s'établit aujourd'hui à 67 515 875,20 \$. Avec la championne olympique canadienne et porte-parole nationale Clara Hughes, la Journée Bell Cause pour la

cause 2014 a fracassé des records de participation, notamment un soutien extraordinaire sur Twitter, le sujet Bell Cause pour la cause ayant été la tendance Twitter numéro un au Canada et numéro trois dans le monde.

BCE REÇOIT UN PRIX POUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

BCE s'est vu décerner le prix de la meilleure gouvernance globale d'entreprise, niveau international, lors de la sixième cérémonie annuelle de remise des prix d'excellence en gouvernance de Corporate Secretary. Rivalisant avec des entreprises canadiennes et internationales très en vue, BCE a été reconnue pour la meilleure gouvernance globale, la conformité et l'éthique dans la structure de son conseil d'administration, les communications avec les actionnaires, les dépôts réglementaires et d'autres activités de gouvernance.

BELL RECONNUE COMME L'UN DES MEILLEURS EMPLOYEURS À MONTRÉAL POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Bell est fière d'avoir été désignée, pour la deuxième année consécutive, comme l'un des meilleurs employeurs à Montréal en 2014 dans le cadre du classement annuel établi par MediaCorp Canada. Bell a été reconnue pour son leadership en santé mentale au travail, ses investissements considérables dans la formation et le développement professionnel, la grande diversité des possibilités de carrière qu'elle offre, ses programmes innovateurs de soutien aux parents et son régime d'achat d'actions qui permet à tous les membres de l'équipe de profiter du succès de l'entreprise. En tant qu'entreprise située à Montréal depuis sa création en 1880, Bell est la plus grande entreprise de communications du Québec et elle apporte une contribution majeure à la prospérité de la province sur les plans technologique, économique et social.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,6175 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mars 2014.

PERSPECTIVES POUR 2014

Les perspectives financières de BCE pour 2014 reflètent les progrès continus dans la réalisation des six impératifs stratégiques de Bell, de concert avec la ferme priorité axée sur notre stratégie de croissance du dividende. En effet, au fil de sa transformation, Bell continue d'investir de façon considérable dans les services de croissance de prochaine génération — télé, sans fil, Internet et médias — et de viser une exécution opérationnelle de niveau supérieur dans le marché hautement concurrentiel des communications au Canada afin de faire croître les produits des activités ordinaires, le BAIIA, le bénéfice et les flux de trésorerie disponibles.

Notre orientation pour 2013, nos résultats de 2013 ainsi que nos objectifs de l'orientation financière pour 2014 sont les suivants :

	Orientation pour 2013	Résultats de 2013	Orientation pour 2014
Bell (i)			
Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 4 %	2,6 %	2 % à 4 %
Croissance du BAIIA	3 % à 5 %	3,4 %	3 % à 5 %
Intensité du capital	16 % à 17 %	16,6 %	16 % à 17 %
BCE			
BPA ajusté	2,97 \$ à 3,03 \$	2,99 \$	3,10 \$ à 3,20 \$
Croissance des flux de trésorerie disponibles	5 % à 9 %	5,9 %	3 % à 7 %
Dividende annuel par action ordinaire	2,33 \$	2,33 \$	2,47 \$
Politique de distribution du dividende	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	69,8 %	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles

(i) L'orientation financière de Bell pour 2014 concernant les produits des activités ordinaires, le BAIIA et l'intensité du capital exclut Bell Aliant.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une conférence téléphonique à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2013, le jeudi 6 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Composez le numéro sans frais 1-866-226-1792 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 3092522#).

La conférence téléphonique sera archivée sur le site Web de BCE sous [Appel conférence sur les résultats T4 2013 de BCE](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la conférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

1. Le terme *BAIIA* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA comme les produits opérationnels moins les coûts opérationnels, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Nous utilisons le BAIIA pour évaluer la performance de nos entreprises puisqu'il reflète leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Le BAIIA est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA. Pour remédier à la situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA de BCE.

(en millions de dollars)

31 décembre	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Bénéfice net	593	765	2 388	2 876
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	48	69	406	133
Amortissement des immobilisations corporelles	695	693	2 734	2 678
Amortissement des immobilisations incorporelles	160	175	646	714
Charges financières				
Charge d'intérêts	240	224	931	865
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	37	32	150	131
Autres produits (charges)	(1)	(243)	6	(269)
Impôt sur le résultat	226	181	828	760
BAIIA	1 998	1 896	8 089	7 888

2. Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les primes au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE Inc. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des primes au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et de la participation ne donnant pas le contrôle. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice par action sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice par action avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE Inc. (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2013		T4 2012		2013		2012	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	495	0,64	666	0,86	1 975	2,55	2 456	3,17
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	33	0,04	46	0,06	299	0,38	94	0,12
Pertes nettes (profits nets) sur placements	12	0,02	(248)	(0,32)	7	0,01	(256)	(0,33)
Primes au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	36	0,05	–	–
Bénéfice net ajusté	540	0,70	464	0,60	2 317	2,99	2 294	2,96

3. Le terme *flux de trésorerie disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes/distributions payé(e)s par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 838	863	6 476	5 560
Dividendes de Bell Aliant payés à BCE	48	48	191	191
Dépenses d'investissement	(1 139)	(914)	(3 571)	(3 515)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(31)	(39)	(127)	(133)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(68)	(85)	(283)	(340)
Coûts liés aux acquisitions payés	30	5	80	101
Cotisation volontaire au régime de retraite à prestations définies	–	750	–	750
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	(4)	(23)	(195)	(186)
Flux de trésorerie disponibles	674	605	2 571	2 428

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2014 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, le dividende par action ordinaire annualisé, la politique de dividendes sur actions ordinaires et le ratio de distribution cible de BCE pour 2014, nos plans de déploiement pour les réseaux de fibre à large bande, le service de télé IP et les réseaux sans fil, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, constituent des déclarations prospectives. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que spécifiques, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 6 février 2014 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 février 2014. L'incidence financière de ces transactions, de ces éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2014, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et notre perspective commerciale pour 2014, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités opérationnelles et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives pour 2014 contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- une croissance du PIB du Canada de 2,5 % en 2014, comparativement à la croissance estimative de 1,8 % en 2013, selon la plus récente estimation de la Banque du Canada;
- une croissance des niveaux d'emploi plus rapide qu'en 2013;
- le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du marché du sans-fil, surtout en raison de l'adoption accrue des téléphones intelligents, des tablettes et d'autres appareils 4G, de l'expansion du service LTE dans les marchés non urbains, de la disponibilité des nouvelles applications et des nouveaux services de données, ainsi que de l'augmentation de la population;
- un marché publicitaire relativement stable pour Bell Média.

Hypothèses relatives aux activités opérationnelles concernant les Services sur fil de Bell (excluant Bell Aliant)

- l'élargissement de la couverture du service Bell Télé Fibe, qui couvrira environ 5 millions de foyers d'ici la fin de 2014, grâce à l'expansion des zones de couverture des technologies FTTN, FTTH et FTTB qui couvrent plus de 6 millions d'emplacements;
- l'apport du service Bell Télé Fibe à la forte croissance globale des abonnés des services de télé, à de nombreuses ventes complémentaires de services Internet et à une baisse des pertes au chapitre des SAR résidentiels permettant la diminution du total des pertes nettes d'abonnés aux services résidentiels sur fil d'un exercice à l'autre et une augmentation de la part de marché des trois produits par foyer;
- l'intensification de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite de la migration de grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP, l'intensité soutenue de la concurrence dans les marchés d'affaires de masse et des moyennes entreprises et les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la croissance du PMU et l'effet de l'augmentation des tarifs des produits résidentiels liés au taux de pénétration accru des trois produits par foyer;
- la poursuite de la concurrence sur les prix et des offres de rabais promotionnels pour les forfaits de services sur fil aux clients résidentiels et aux petites entreprises ainsi que pour les forfaits de services sans fil et les appareils;
- la réalisation d'économies suffisantes sur les coûts opérationnels et l'amélioration de l'efficacité de la main-d'œuvre dans toute l'organisation de Bell afin de contrebalancer les coûts liés à la croissance des activations d'abonnés du service Bell Télé Fibe, à l'érosion continue des services voix sur fil et à la hausse de l'investissement dans la fidélisation des abonnés du sans-fil;
- l'amélioration du rendement de notre unité Marchés Affaires grâce à une forte croissance de l'économie et des niveaux d'emploi;
- aucune incidence importante de nature financière, opérationnelle et concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses relatives aux activités opérationnelles concernant les Services sans fil de Bell (excluant Bell Aliant)

- le maintien de la part de marché de Bell Mobilité des activations nettes des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;

- un niveau relativement stable, d'un exercice à l'autre et en pourcentage des produits tirés des services sans fil, de l'investissement lié au coût d'acquisition d'abonnés par activation brute et aux dépenses relatives à la fidélisation de la clientèle;
- la hausse du PMU combiné pour nos services sans fil liée à l'utilisation accrue des services de données, attribuable à une plus grande diversité de la clientèle des services postpayés utilisant des téléphones intelligents et à la consommation croissante des services de données sur nos réseaux 4G LTE, ainsi qu'à la hausse des tarifs d'accès pour les nouveaux contrats d'une durée de deux ans, contrebalancée en partie par la baisse du PMU de la composante services téléphoniques découlant de la substitution en faveur des services de données et de la tarification concurrentielle;
- la réalisation d'économies suffisantes sur les coûts opérationnels et l'amélioration de l'efficacité de la main-d'œuvre dans toute l'organisation de Bell afin de contrebalancer les coûts liés à la hausse de l'investissement dans la fidélisation des abonnés du sans-fil, à la croissance des activations d'abonnés du service Bell Télé Fibe et à l'érosion continue des services voix sur fil;
- aucune incidence importante de nature financière, opérationnelle et concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil;
- l'acquisition de spectre dans la bande de 700 MHz pour les services sans fil afin d'étendre notre réseau 4G LTE aux marchés ruraux en vue d'augmenter notre zone de couverture pour qu'elle rejoigne plus de Canadiens.

Hypothèses relatives aux activités opérationnelles concernant Bell Média

- la réalisation complète des synergies de coûts découlant de l'intégration d'Astral au sein de Bell Média;
- aucune incidence importante de nature financière, opérationnelle et concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant Bell (excluant Bell Aliant)

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de Bell pour 2014 :

- le maintien d'une marge consolidée du BAIIA relativement stable;
- l'augmentation de l'apport au BAIIA des services sans fil et l'expansion de la marge;
- l'amélioration du rythme de la diminution des produits et du BAIIA des services sur fil, d'un exercice à l'autre;
- un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Bell qui devrait s'établir à environ 310 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,9 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA d'environ 220 millions \$ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA d'environ 90 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 350 millions \$;
- des impôts en espèces d'environ 600 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 750 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 775 millions \$;
- une évolution du fonds de roulement et des coûts liés aux indemnités de départ et autres d'environ 175 millions \$.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2014 :

- un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de BCE qui devrait s'établir à environ 390 millions \$ comprenant un montant d'environ 80 millions \$ lié à Bell Aliant, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAlIA d'environ 280 millions \$ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAlIA d'environ 110 millions \$;
- une dotation aux amortissements supérieure d'environ 115 millions \$ à celle de 2013;
- une charge d'intérêts nette d'environ 900 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,04 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 280 millions \$;
- un dividende annuel sur les actions ordinaires de 2,47 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 6 février 2014, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2014, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2014, dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujéti à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur notre PMU et sur nos résultats financiers;
- notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation des services voix sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de la télé et de la radio de Bell Média;
- la variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- les initiatives et procédures réglementaires, les récentes consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités;
- la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;

- la dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques et des variations cycliques et saisonnières;
- la complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos promotions, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau filaire et à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services à faible coût;
- notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande pour les services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- notre incapacité à mettre en œuvre, en temps opportun, ou à maintenir des systèmes de TI efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent;
- notre incapacité à protéger nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent;
- le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- notre incapacité à mettre en œuvre nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées;
- une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d'autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les nouvelles entreprises acquises et les unités d'affaires existantes;
- les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;
- la qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés aux satellites utilisés par Bell Télé;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier, des recours collectifs;
- des modifications défavorables aux lois applicables;
- les niveaux des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles suffisants pour la mise en œuvre de notre plan d'affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficacité opérationnelle;
- notre incapacité à rehausser nos pratiques et à effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le vol de nos services de télé par SRD;
- la violation des droits d'auteur et l'utilisation non autorisée de notre contenu;
- une majoration des taux d'imposition découlant de nouvelles taxes ou de modifications aux lois fiscales, ou notre incapacité à prédire l'issue des audits gouvernementaux;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et de l'équipement sans fil;

- notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres risques liés à la santé survenaient;
- la dépendance de BCE à l'égard de la capacité de ses filiales, partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- la volatilité des marchés boursiers;
- notre incapacité à mener à bien le reste des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et le CRTC à la suite de l'acquisition d'Astral.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Nous encourageons les investisseurs à lire également l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE, daté du 6 février 2014, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ce document étant déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible au Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible au SEC.gov). Ce document est également disponible au BCE.ca.

L'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE, daté du 6 février 2014, est intégré par renvoi dans le présent communiqué de presse. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les présentations intitulées Appel conférence sur les résultats T4 2013 et l'orientation financière 2014 de BCE, datées du 6 février 2014, disponibles sur le site Web de BCE.

À PROPOS DE BCE

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada et fournit un ensemble complet et novateur de services de communications à large bande à ses clients résidentiels et d'affaires, sous les marques Bell et Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les chaînes spécialisées les plus regardées au pays.

L'initiative en santé mentale de Bell, nommée « Bell Cause pour la cause », est un programme de bienfaisance et de sensibilisation d'envergure nationale, dédié à la promotion de la santé mentale au Canada par l'intermédiaire d'une campagne de lutte contre la stigmatisation marquée par la Journée Bell Cause pour la cause et du financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca. Pour de l'information sur les produits et services de Bell, visitez le site Bell.ca. Pour de l'information sur Bell Média, visitez le site BellMedia.ca.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
 Communications, BCE
 (514) 870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
 Relations avec les investisseurs, BCE
 (514) 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca